

Gland, le 15 décembre 2023

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 14 décembre 2023**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

**LE CONSEIL COMMUNAL**

vu le préavis municipal n° 52 relatif au budget de l'exercice 2024;

oui le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2024 de la Ville de Gland selon le plan comptable vaudois (actuel) et selon le nouveau format MCH2, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 2'118'750.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.-.

*Conformément aux articles 160 et ss LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

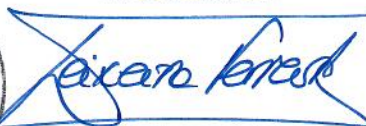
Le président :



Sébastien Bertherin



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira